

Compte rendu du conseil municipal du 6 octobre 2020

Ordre du jour :

- Passage en CDI de Jessica MENANT
- Passage en CDI de Valérie DESVAGES
- Adhésion syndicat Pays Vallée de la Sarthe
- Questions diverses

Adhésion Syndicat pays vallée de la Sarthe :

Le conseil municipal accueille Céline Bihel, Directrice du Pays vallée de la Sarthe qui nous explique ce qu'est le Syndicat et ce qu'il propose.

Le Pays Vallée de La Sarthe nous propose une adhésion pour l'année 2021 concernant son service de conseil en énergie.

Montant de l'adhésion, 2 niveaux de services sont possibles :

Le premier niveau est l'adhésion simple : 0.45 €/hab/an qui permet à la commune de bénéficier du service du Conseiller en Energie Partagé pour les missions suivantes:

- Bilan du patrimoine et formulation de préconisation
- Suivi continu des consommations (énergie, eau)
- Accompagnement à la mise en œuvre des préconisations et évaluation des résultats
- Participation aux actions collectives

Le deuxième niveau d'adhésion est le service « accompagnement de projets » : 0.80 €/hab/an qui permet à la commune de bénéficier des services de l'adhésion simple ainsi que d'un accompagnement du conseiller sur ses projets:

- Construction et rénovation du patrimoine, mise en concurrence des distributeurs d'énergie, développement des énergies renouvelables, etc.
- Le conseiller apporte son expertise et veille à ce que les projets intègrent les critères d'éligibilité aux financements (CTR, LEADER, etc...).

Mme le Maire propose de délibérer sur l'adhésion à l'accompagnement de projets, afin de bénéficier des conseils de conseiller en énergie partagé pour la rénovation de la salle polyvalente. Le montant de la cotisation s'élèverait à : 630x0,80 cts = 504€ pour l'année 2021.

Délibération pour l'adhésion Au syndicat pays Vallée de la Sarthe :

Contre 0

Abstention 2

Pour : 12

CDI de Jessica Menant

Mme Le Maire soumet au conseil municipal que tout contrat conclu ou renouvelé pour pourvoir un emploi permanent en application de l'article 3-3 avec un agent, qui justifie d'une durée de services publics effectifs de 6 ans au moins, sur des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique est conclu pour une durée indéterminée.

La durée de 6 ans mentionnée ci-dessus est comptabilisée au titre de l'ensemble des services accomplis auprès de la même collectivité ou du même établissement dans des emplois occupés sur le fondement des articles 3 à 3-3. Elle inclut en outre, les services effectués au titre d'une mise à disposition par le Centre de gestion, s'ils l'ont été auprès de la collectivité ou de l'établissement l'ayant ensuite recruté par contrat.

Pour l'appréciation de cette durée, les services accomplis à temps non complet et à temps partiel sont assimilés à des services effectués à temps complet.

Les services accomplis de manière discontinue sont pris en compte, sous réserve que la durée des interruptions entre deux contrats n'excède pas 4 mois.

Lorsqu'un agent remplit l'ancienneté requise de 6 ans de services effectifs avant l'échéance de son contrat encours, les parties peuvent conclure d'un commun accord un nouveau contrat, qui ne peut être qu'à durée indéterminée

⇒ Jessica Menant est employée à la commune depuis le 8 janvier 2018, soit depuis quasiment 3 ans, à raison de 30h30 par semaine toute l'année. Elle s'occupe du ménage, de la préparation des repas pour la cantine, mise du couvert, et rangement après le repas, ainsi que de la gestion de la salle polyvalente, et l'entretien de l'aire de camping-car, des toilettes publiques. Elle passera automatiquement en CDI en Janvier 2024.

Mme Le Maire propose de passer Jessica Menant en Contrat à durée indéterminée dès maintenant. Après un tour de table lors duquel plusieurs avis sont contre le CDI, Mme le Maire décide de réaborder le sujet au prochain conseil municipal.

Mme le Maire propose de transformer le contrat à durée déterminé sur 11 mois de Valérie Desvages en contrat à durée indéterminé après accord de celle-ci.

Mme le Maire reporte la délibération au prochain conseil.

Secrétaire de mairie

Délibération pour le paiement des heures de formation

Mme le Maire informe que Véronique Crampon a effectué trois jours de formation, le 25 septembre, ainsi que le 1^{er} et 2 octobre. Elle a par conséquent dépassé son volume horaire hebdomadaire. Mme le Maire propose de régler ces 7h30 complémentaires à Mme Crampon.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

Délibération pour l'indemnisation des frais de transport d Mme Crampon en lien avec sa formation

Mme Crampon a du se rendre au Mans pour effectuer ses journées de formation. Mme le Maire propose d'indemniser ses frais de déplacement :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

Indemnité d'Administration et de Technicité pour Mme Crampon

Mme le Maire propose d'octroyer l'IAT à Mme Crampon : L'IAT constitue un élément de rémunération non négligeable qui participe directement à la politique managériale des collectivités qui l'adopte en faveur du niveau de rémunération des catégories d'agents les moins élevées et la plus large dans la hiérarchie. Mme Crampon touche l'IAT depuis le début de son contrat, suite à sa formation avec Mme Hayère.

Il s'avère que l'IAT est remplacée par le RIFSEPP depuis 2014.

Après une discussion et un tour de table, le résultat du vote pour l'attribution de l'IAT à Mme Crampon est le suivant :

Contre : 13

Abstention : 0

Pour : 1

Augmentation du volume horaire hebdomadaire de Véronique Crampon

Actuellement, la secrétaire de mairie effectue 21h par semaine.

Mme le Maire informe le conseil municipal des volumes horaires effectués par les secrétaires d'autres mairies de la communauté de commune, à population équivalente.

Avoise	550 habitants	31H30
Bouessay	750 hab	35h
Notre dame du Pé	639 hab	28h

Louailles	763 hab	35
Souvigné	630 Hab	21h

Nous pouvons voir que Souvigné est la mairie où le volume horaire est le plus faible.

Mme le Maire propose d'autoriser Mme Crampon à effectuer 4h complémentaires par semaine, soit un total de 25h hebdomadaire.

Après un tour de table, Mme le Maire propose de reporter le vote au prochain conseil, après avoir rédigé une feuille de poste afin de comparer les tâches de Mme Crampon avec les tâches des secrétaires des autres mairies.

Prolongement du contrat de Véronique Crampon

Mme le Maire informe le conseil municipal que Mme Crampon vient de faire une formation M14 sur la comptabilité des communes. Elle s'est inscrite à d'autres formations (Stage Union - La comptabilité d'engagement/ 13/11, Stage Union - Initiation à la comptabilité des opérations de lotissements 20/11).

Elle est volontaire et veut apprendre. Mme le Maire propose de proroger son contrat de 6 mois.

Il sera proposé un contrat à durée déterminée de 6 mois à raison de 21h par semaine.

Contre 0

Abstention 0

Pour 14

Coordonnateur communal + agent recenseur

Mme le Maire informe le conseil municipal que, afin de réaliser le recensement qui se tiendra du 21 janvier au 20 février, Mme le Maire s'est désignée coordonnateur communal, et qu'elle propose de désigner Michèle Hayère, agent recenseur. Mr Guérin signale que Mme Marie-France Plat l'a informé qu'elle serait éventuellement intéressée. Mme le Maire va contacter Mme Plat.

Questions diverses

Informations

Décorations de Noël dans le bourg

Mme le Maire informe qu'une demande a été faite pour obtenir un devis et les éventuelles disponibilités du même prestataire que les autres années.

Informatique

Formation pour la maintenance du site de Souvigné,

Mr Blin, viendra faire une formation sur la maintenance du site de la commune le samedi 31 octobre de 9h à 12h à la mairie. Les personnes intéressées sont : Mélanie, Emilie, Frédérique, Adeline, Michèle et Sandrine.

Un devis a été réalisé chez Imagin'micro pour changer le PC du secrétariat, et remplacer le PC du maire par un ordinateur portable. Mme le Maire signale qu'elle a son propre ordinateur portable et qu'elle ne voit pas l'intérêt d'acheter un PC portable qui ne servira pas pendant le mandat et qui sera obsolète dans 6 ans. Un deuxième devis va être demandé à Amix Informatique.

Avis d'enquête publique pour le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

L'enquête se tiendra dans la salle du conseil municipal du 19 octobre 9h au 20 novembre 17h , avec une permanence des inspecteurs le lundi 26 octobre.

Demande de stage étudiant solvignquois en troisième année de licence de droit

Mme le Maire informe qu'elle a reçu une demande de stage d'un étudiant en L3 Droit de la commune, et qu'elle va accepter ce stagiaire entre lundi 26 octobre et le vendredi 30 Octobre.

Rajout de terre autour du plan d'eau + « engazonnement » => Thierry

Prochain bulletin communal La rédaction du bulletin est quasiment terminée par l'équipe communication.

Devis Barrière Doly : devis Huet Paysages 1098€TTC .

Voir pour céder le terrain qui est devant chez lui contre 1€ symbolique : on ne change pas les barrières, Mr et Mme Doly s'en occuperont, mais on règle les frais de notaire et les frais de bornage (750€). Demande du montant des frais de notaire envoyée à maître Poujade lundi dernier. A priori, si la parcelle est identifiée, il est inutile de reborder. Il faudrait contacter d'autres riverains pour savoir s'ils seraient intéressés par la vente de petites parcelles.

Vote de principe pour l'installation de la boîte à livres.

L'installation de la boîte à livres devant le petit parking de l'école est validé à l'unanimité.

Points diverses commissions

Finances : réunion d'ici le prochain conseil pour faire un bilan.

Ecole

Le Conseil d'école est prévu le 13 octobre.

Environnement

Les parterres de place de l'église à tailler. Une réunion de la commission espace vert est prévue le 21 octobre.

Associations

- A contacté 2 personnes qui ont mis des cafés associatifs (jupille) et Isabelle dubois, café asso asnières.
- Forum asso 16 octobre : il faut distribuer les flyers.

Communication

- MJ site internet le 31 octobre
- Bulletin pour le prochain CM (à distributeur)
- Panneau d'affichage en bois près de l'église pour assos et paroisse. Discussion autour de la nécessité et de la place du panneau d'affichage.

Patrimoine

- église ouverte tous les jours de 9h à 17h. la paroisse s'implique plus, temps de prière le jeudi soir. Porte d'entrée : devis Leroy, on attend le devis + Chéhère
- Visite archi bâtiments de France pour voir ce qu'il reste à restaurer dans l'église + aide pour le retable

Thierry

Travaux

- prioriser la rénovation de la salle des fêtes et le changement de mode de chauffage de l'école.

Voirie

- Thierry demande à chacun de faire remonter les dégradations des routes afin que ce soit transmis à la com com pour réfection.

- Compte rendu visite de fin de chantier suite travaux d'assainissement avec GT Canalisation.
- Point sur le transport de terre en provenance des travaux du cinéma : terre sur la route, balise de signalisation couchée, route abimée. Remblai d'un trou chez « flambard », à priori des pneus sont enfouis dessous. Voirie prévenue, à suivre.
- Thierry demande à Emilie de demander à Mr Roueil si c'est lui qui a pris la terre dans le talus du lotissement. Mr Roueil a bien nivelé la partie au bout de son terrain.